

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 23 juin 2020

L'an deux mil vingt le vingt-trois du mois de juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Domaine de Soulièvres à Airvault, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

29 présents + 1 pouvoir (28 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Thierry BOUYER, Maryse CHARRIER, Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Laurent FALACHO, Gaëtan GARREAU, Dominique GUILBOT, Jacky JOZEAU, Mathieu MANCEAU, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Fabrice DURAND, Jérôme GLORIAU, Jean-Claude LAURANTIN
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Louin : Mathias DIXNEUF, Monique NOLOT,
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL Micheline REAU,
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY

Membre suppléant présent (sans voix délibérative) :

- ✓ Commune de Maisontiers : Claude FREGEAI

Membre du Bureau présent (sans voix délibérative) :

- ✓ Jeanne BARIGAULT

1 pouvoir :

- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT

Excusés : Maryse BARIGAULT, Jean-François COIFFARD, Joël MEUNIER, Jacques METREAU

Absents : Jean-Pierre CESBRON, Jean-Marie COLIN, Claudie VALET,

Dominique BARREAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mercredi 17 juin

COMPTABILITE – FINANCES – FISCALITE

Vote des budgets primitifs 2020

- Vu le CGCT sur l'adoption des budgets primitifs
- Vu l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2019
- Vu l'avis favorable du SPIC Assainissement Collectif en date du 25 mai 2020
- Sur proposition de M. Le Président

Après délibération et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Communautaire adopte les budgets primitifs 2020 de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet avec affectation des résultats 2019. Les budgets primitifs 2020 s'équilibrent de la façon suivante :

BUDGET EN EUROS	Section d'investissement équilibrée à	Section de fonctionnement équilibrée à
Prestations de services	0 €	0 €
Chevalerie du Thouet	22 032,51 €	553 739,84 €
Bâtiment Dissé Location	234 347,99 €	306 566,19 €
ZAE Le Dessus de Dissé	90 030,78 €	90 030,78 €
ZAE La Pointe du Renard	231 412,34 €	115 706,17 €
Auralis 1	69 783,12 €	15 809,69 €
Auralis 2	837 466,10 €	499 498,14 €
Auralis Location	262 172,16 €	170 100,00 €
Multiservices de Boussais	23 108,52 €	66 255,76 €
Bâtiment sur ZAC du Grand Tillais	74 217,47 €	65 500,00 €
ZA Le Grand Tillais	34 847,33 €	12 871,04 €
Budget Principal	2 952 525,11 €	5 751 162,54 €

Déchets	97 775,00 €	1 071 944,64 €
Assainissement Collectif	1 746 885,44 €	847 453,68 €
Offices du tourisme AVT	0,00 €	63 940,00 €

Airvault, le 23 juin 2020
Le Président,
Olivier FOUILLET

A

AR-Préfecture

079-200041416-20200702-125-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 02-07-2020

Publication le : 02-07-2020

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48